

gerait, car le monument qu'il serait, serait le fait de sa conception seule, de son état d'âme, et ne résulterait plus directement de la géologie de son pays.

* * *

On s'étonnera peut-être qu'appelé à parler du Sentiment wallon en architecture, je n'aie parlé que de l'art de bâtir, que des caractéristiques matérielles de l'architecture wallonne.

C'est que le sentiment dans l'art de bâtir existe à peine: c'est que ce sentiment est noyé au milieu de tant d'autres éléments, qu'il découle absolument de ces éléments.

Ce sentiment n'est lui-même que le résultat de l'art de bâtir. Chaque ligne, chaque moulure, chaque sculpture n'est possible que si elle est exécutable, non par celui qui la conçoit, mais par l'un de ses nombreux collaborateurs.

Et celui qui conçoit, doit penser à cette exécution, aux difficultés de cette exécution, aux habitudes, aux us et coutumes, aux méthodes de construire de la localité où s'érigera son œuvre, aux matériaux employés, etc. Il doit penser à tout cela au moment où il conçoit, donc à tout moment.

S'il est Wallon, s'il construit en Terre wallonne, son sentiment sera wallon, — malgré lui.

PAUL JASPAR.



CONCOURS DE MONS

En conformité de la résolution prise en assemblée mensuelle d'octobre, de la *Société Centrale d'Architecture de Belgique*, la lettre suivante a été adressée à Messieurs les Président et Membres de la Députation permanente de la Province du Hainaut :

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir quelques observations, qui ont été présentées en séance mensuelle de notre Société, à propos du concours ouvert pour la construction de locaux destinés à l'Institut provincial d'hygiène et de bactériologie à Mons.

Programme, dans sa rédaction, s'écarte beaucoup de l'esprit qui a présidé à la rédaction du programme pour le concours du Musée et de l'Ecole Industrielle de Charleroi.

Le programme qui nous occupe n'exige qu'une épreuve, c'est-à-dire qu'il réclame à chacun des concurrents un travail complet, alors qu'il a été démontré par des concours précédents qu'on obtient beaucoup plus de concurrents et surtout plus de concurrents sérieux en établissant deux épreuves et en éliminant une première série de concurrents lors du jugement de l'épreuve préparatoire ne comportant qu'un travail d'ensemble.

Les dessins, études et documents à fournir par les concurrents doivent être tellement détaillés qu'à notre avis il n'est pas nécessaire qu'ils les fournissent au complet pour permettre au Jury d'apprécier la valeur de l'œuvre présentée.

La partie bâtie de l'édifice comprend, d'après le schéma joint au programme, une surface d'environ 1100 mètres

quadrés, afin que vous puissiez en tenir compte, le cas échéant, dans les travaux du Jury. Une autre objection nous a été faite quant à la formation même de ce Jury, parmi lequel les concurrents n'auront aucun représentant contrairement à tous les précédents.

Dans les conditions où ce concours se présente, nous estimons que, dans l'intérêt de tous, administrations et concurrents, il serait désirable de voir prolonger la durée du concours et de postposer la remise des projets au 15 avril 1906.

Nous nous permettons de vous présenter cette proposition qui, nous l'espérons, ralliera vos suffrages et nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de notre haute considération.

POUR LA COMMISSION ADMINISTRATIVE :

Le Secrétaire,
Jos. JAMIN.

Le Président,
J. CALUWAERS.



La Couleur dans la Ferronnerie d'Art

Dans tous les arts se révèle aujourd'hui une tendance vers la clarté, l'harmonie et la couleur. L'architecte n'échappe pas à cette évolution, et l'on retrouve dans les plus petits détails de la décoration le souci de varier le plaisir des yeux.

Il est des architectes qui condamnent la coloration des bois et des fers. Ils entendent laisser aux matériaux leur aspect particulier et veulent donner la jouissance esthétique par le simple jeu des lignes et des masses.

En consultant les annales de l'art du moyen-âge, il semble que les maîtres-architectes de cette époque n'étaient point partisans de cette tendance exclusive, et ne dédaignaient point, en ferronnerie d'art, par exemple, d'enduire de couleurs variées les objets qui décoraient leurs monuments et leurs habitations.

Dès le x^e siècle, on décorait la ferronnerie d'art et on s'appliquait surtout à renforcer l'effet des masques et des têtes qui terminaient les montants et les barreaux des grilles. Aux époques de l'art gothique et de la Renaissance — et on en retrouve des traces jusqu'au milieu du xviii^e siècle — la technique picturale s'était encore beaucoup plus développée. Elle s'étendait non seulement aux objets de luxe, tels que lampes suspendues, chandeliers, jardinières, mais elle s'appliquait encore aux enseignes, aux réverbères, aux grillages des maisons et aux garnitures des portes et des fenêtres.

Il ne nous est point resté de travaux complets d'ornements picturaux datant du xiv^e et du xv^e siècle, mais nous en possédons un nombre considérable datant du xv^e et du xviii^e siècle.

Pendant l'efflorescence de l'art gothique, on aimait à donner aux objets à décorer un fond rouge ou bleu, que l'on agrémentait ensuite de vert, de blanc et de jaune. C'est ainsi que l'on donnait aux peintures un fond rouge et aux ornements une couleur blanche; on obtenait ainsi un effet moins criard et plus agréable.

On peut voir un beau spécimen de cette architecture à Munich, où il existe une porte grillée dont le feuillage est

